

Zeitschrift:	Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history
Herausgeber:	Schweizerisches Nationalmuseum
Band:	22 (1962)
Heft:	1-3: Festschrift für Hans Reinhardt
Artikel:	Sur la persistance des clochers "romans" en pays de Neuchâtel
Autor:	Courvoisier, Jean
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-164803

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur la persistance des clochers «romans» en pays de Neuchâtel

Par JEAN COURVOISIER

(Planches 7-9)

Dans un pays aussi modeste par son étendue, les ressources limitées de l'élevage, de l'agriculture et de la viticulture n'ont anciennement guère favorisé l'éclosion d'importantes œuvres d'art. Au chef-lieu, la magnificence des comtes de Neuchâtel a permis la construction d'un château roman, d'une collégiale intéressante par les influences qu'elle reflète dans ses diverses parties et, dès le XIV^e siècle, l'édification progressive d'un monument funéraire unique en son genre par sa polychromie et le nombre de ses statues. Hors de cette petite ville, les seuls édifices marquants sont les églises, quelques maisons construites pour des magistrats ou des commerçants aisés, voire des gentilhommières ou telle maison des halles, dont la liste est trop vite dressée. Une fois rappelée la profonde empreinte d'austérité imposée par la Réforme à un pays, où le climat et le sol exigent un dur labeur avant toute récompense, il devient aisément de comprendre l'extrême sobriété qui caractérise tous ces édifices. Certes, une apparition épisodique du baroque de l'Europe centrale a laissé des traces, 21, rue des Moulins à Neuchâtel, ou dans l'encadrement d'une porte à Saint-Blaise. Phénomène néanmoins beaucoup plus significatif, les linteaux entaillés d'accolades apparus au château de Neuchâtel dès la fin du XV^e siècle, et les frontons Renaissance ornés de coquilles, attestés dès 1570 environ, ne s'acclimatèrent pas sans retard dans un pays où le calcaire jaune se taille facilement. En revanche, ils survécurent jusqu'au premier quart du XVII^e siècle dans les hautes vallées du Jura. Hormis quelques morceaux de choix, le style Louis XV a été «domestiqué» dans des demeures plus modestes, jusqu'à se voir réduit à quelques courbes assagies. Le dénominateur commun de ces dernières innovations est, qu'une fois admises, elles ont pris une extension étonnante et durable, jusque dans les endroits les plus reculés du pays.

Les clochers du canton témoignent d'une persistance de formes plus étonnante encore, que nous aimeraisons mettre en évidence. De sa jeunesse passée au Val-de-Ruz, Monsieur Reinhardt a certainement conservé le souvenir des flèches évasées à la base, signalant de loin les temples. Peut-être se rappelle-t-il aussi du dessin des fenêtres supérieures, fidèlement repris d'une tour à l'autre, comme si leur forme était inséparable de l'idée de clocher. Fait remarquable et méconnu, tous ces édifices, comme leurs semblables dans le reste du canton, ont des âges très divers, attestés par des documents ou par des inscriptions sans équivoque. Cette similitude, donnant une impression de recette appliquée avec une monotonie apparente, ne remonte cependant pas au-delà du XVI^e siècle. Auparavant, les solutions paraissaient plus variées, autant qu'on puisse en juger par les édifices restants. Qu'une forme dérivée de l'art roman se soit imposée dès lors n'a rien d'étonnant, puisque certaines tours refaites dès 1500 environ devaient remplacer leurs aînées vieilles alors de trois ou quatre cents ans.

*

Le plus vieux clocher existant pourrait bien être celui de l'ancienne église paroissiale de *Cressier*, désaffectée en 1872, et englobée aujourd'hui dans la propriété dite le château Jeanjaquet. Cet édifice jadis dédié à saint Martin, dont la nef, le chœur et la chapelle méridionale furent transformés ou bâtis aux XVI^e et XVII^e siècles, a, par chance, conservé la majeure partie de sa tour

romane, très massive, en quelque sorte authentifiée par les groupes de quatre arcatures aveugles apparaissant en faible relief à l'est et à l'ouest. Les baies supérieures, en tiers-point ou en plein cintre, assez grandes et peu régulières, sont plus récentes, mais antérieures à la porte des sonneurs datée 1673.

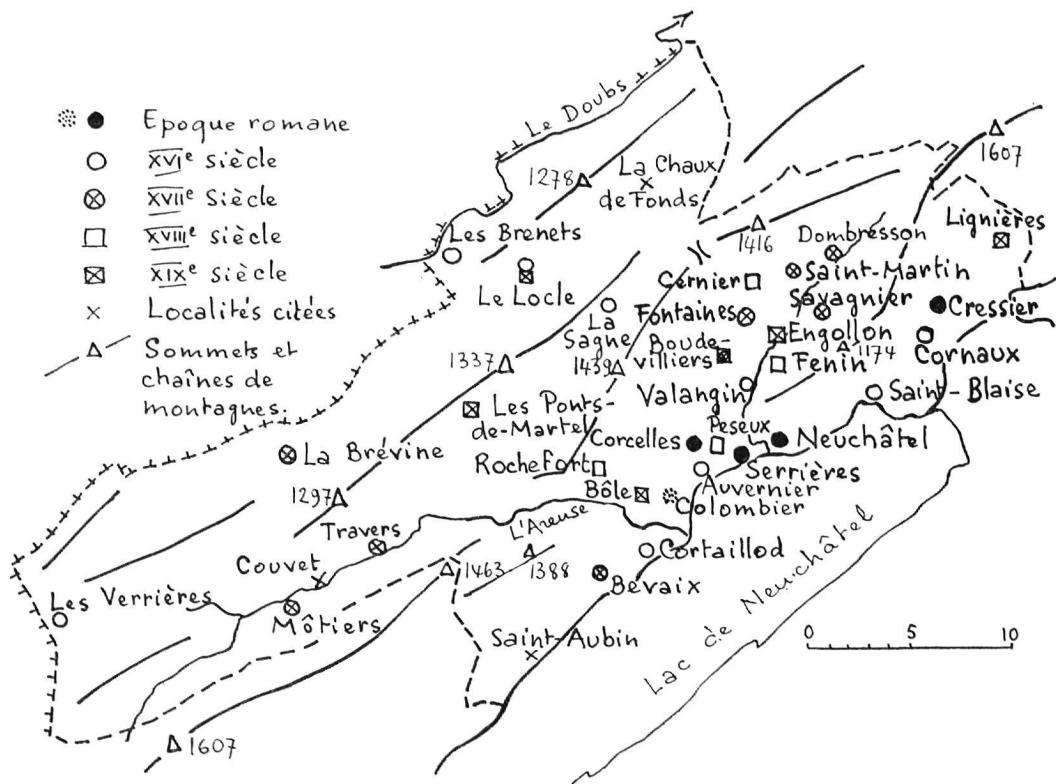


Fig. 1. Localisation des clochers neuchâtelois de type «roman».

Des arcatures apparaissaient aussi sur le mur méridional de la nef de l'église Saint-Etienne de Colombier, agrandie, croit-on, entre 1177 et 1228, environ¹. La reconstruction du temple en style néo-classique, en 1828, a malheureusement aboli l'ancien édifice et son intéressant clocher, rare en son genre dans la région. De plan rectangulaire sous un toit en bâtière, cette tour construite entre la nef et le chœur avait ses faces orientale et occidentale percées de baies triples au-dessus de deux groupes de baies jumelles, toutes en plein cintre. Au nord et au midi, les murs plus étroits ne comptaient qu'une baie géminée au-dessous du triplet.

Ces dispositions typiquement romanes se retrouvent, en plus modeste, à Corcelles-Cormondrèche (planche 7b), dans une tour fort étroite. Les deux étages supérieurs, légèrement en retrait l'un sur l'autre, ont des baies en plein cintre géminées ou triples retombant sur des colonnettes fuselées, par l'intermédiaire de coussinets trapézoïdaux. La flèche aiguë a été refaite en 1698 par le charpentier Antoine Teinturier, natif d'Orbe, à la suite d'un désastreux coup de foudre. Toute la tour repose sur deux arcs surbaissés qui séparent en quelque sorte la nef du chœur à chevet plat. En l'absence de tout document autre que le don de l'église à un prieuré clunisien nouvellement fondé à côté d'elle, en 1092, Albert Naef proposait de dater le clocher du XI^e ou du XII^e siècle².

¹ Musée neuchâtelois, 1948, p. 211–221. Article illustré d'une vue ancienne.

² Archives de l'Etat, David Cornu, notaire, vol. III, 14 juillet 1698. Extrait d'un rapport d'Albert Naef, du 1^{er} février 1921. Sans les baies nettement anciennes, on pourrait se demander si le clocher ne doit pas être rajeuni, tant les deux arcs inégaux qui le supportent font naître de doutes.

La tour, bien différente, de la très ancienne église paroissiale de Serrières, agrandie en 1666, pourrait bien remonter au XIII^e siècle³. Encore plus grêle qu'à Corcelles, elle s'effile vers le haut. Engagée par sa face occidentale dans le pignon de la nef couvert d'un berceau au XVII^e siècle, elle est faite de moellons jusqu'au niveau d'une corniche servant de chéneau, dotée de quatre gargouilles de pierre aux angles. Une pyramide creuse, de petit appareil, amortie par une croix de pierre, coiffe ce clocher unique en son genre dans le canton, apparenté un peu à celui d'Orny (Vaud). Trois faces sont ajourées d'assez grandes fenêtres en plein cintre.

Si l'on excepte l'intéressante tour lanterne de la croisée du transept relevant déjà du premier art gothique, et la tour nord bâtie de toutes pièces en 1868, seul le clocher sud de la collégiale de Neuchâtel peut remonter à l'époque romane. Généralement, on admet que ce clocher, élevé au XIV^e siècle, a été exhaussé et recouronné en 1429 par Guiot Octhoinet, de Pontarlier. En dépit de la nette différence d'appareil entre les absides et la tour, où les joints larges sont très apparents, il se pourrait que les deux étages inférieurs remontent au XIII^e siècle. Ils sont en effet percés d'une sorte de meurtrière et de baies géminées en plein cintre, sur les faces dégagées. Des colonnettes coiffées de chapiteaux ornés de crochets, comparables à celles du cloître, servent de supports intermédiaires aux baies.⁴

*

Bien que très divers d'apparence, les clochers brièvement décrits jusqu'ici étaient nettement romans par leur facture. Pour l'église des *Verrières* (planche 7c), citée tardivement⁵, en 1324, on répète généralement que son clocher grêle, aux murs épais, appartient à l'époque romane. A la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle, il aurait été percé de part et d'autre, pour former un porche. Les faces de la tour, de moyen appareil peu régulier, sont en effet percées de deux étages de baies géminées sans moulures extérieures, retombant sur une ou deux colonnettes par l'intermédiaire de coussinets trapézoïdaux ou de chapiteaux à peine ébauchés. A la vérité, ce clocher pourrait être contemporain de la reconstruction de la nef, vers 1500. L'absence de documents permettant d'indispensables recoupements n'empêche pas de constater une même disposition qu'à l'église de Saint-Blaise: au nord et au midi, deux petits bas-côtés voûtés d'ogives encadrent et en quelque sorte épaulent le clocher, par ailleurs compris dans le pignon de la façade occidentale. Les moulures de la porte extérieure, en plein cintre, et la feuillure de la porte orientale cintrée ne témoignent guère d'une grande ancienneté.

A *Cornaux* (planche 7d), il est aussi bien délicat de dater la tour trapue, à la base de laquelle s'abrite le chœur de l'église. Des angles en pierre de taille raidissent les murs de maçonnerie percés d'une fenêtre en tiers-point à double ébrasement, du côté est. Au midi, deux étroites baies, l'une en plein cintre et l'autre en tiers-point, sont ébrasées vers l'intérieur seulement. Avec l'annalist Jonas Boyve, mais sans preuves décisives, on estime généralement que l'édifice aurait été rebâti en 1340, à une époque où il dépendait du prieuré de Corcelles. La voûte très bombée du chœur paraît néanmoins plus récente: les arcs d'ogives moulurés de deux cavets retombent sur des colonnes engagées, dont les bases et les chapiteaux ont une forme polygonale seulement ébauchée. La partie supérieure du clocher a été très nettement l'objet d'une reprise, peut-être vers 1599, lorsque le Conseil d'Etat accorda quatorze plantes de sapin aux gouverneurs de Cornaux «pour leur ayder à rebastir le pinacle de la tour de leur temple»⁶. Au-dessous du toit, la fenêtre orientale en plein cintre a son arête extérieure chanfreinée, tout comme les baies géminées du nord et du midi.

³ Musée neuchâtelois, 1946, p. 33–41. Article illustré de trois schémas et de deux photos des fouilles.

⁴ A. Lombard, «L'église collégiale de Neuchâtel», 2^e édition, p. 21–22, 51–53. «Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel», t.I, p. 78, 90–92.

⁵ F. Loew, «Les Verrières», p. 22. En 1518, les ambassadeurs des Cantons suisses donnèrent un vitrail aux gens des Verrières qui avaient une église neuve. Le droit de patronage avait été remis dix ans auparavant au chapitre de la collégiale de Neuchâtel. Archives de l'Etat, W 3, N° 19, 2 oct. 1508; Recettes, vol. 18, compte 1517–1518.

⁶ Jonas Boyve, «Annales historiques», t. I, p. 300. Manuel du Conseil d'Etat, vol. 5, f. 118 v., 1599.

Les colonnettes de ces dernières ont des bases et des chapiteaux en quart de cercle. Sur une base qui pourrait être du XIV^e siècle, voire antérieure dans certaines de ses parties, l'étage des cloches, marqué par les fenêtres, doit être attribué au XVI^e siècle. Ainsi se trouve-t-il apparenté aux nombreuses tours d'églises construites à cette époque. Jean-Rodolphe Rahn a pu, à bon droit, joindre ce clocher à la liste non exhaustive de ceux qui ont été bâtis tardivement dans une tradition romane⁷. Notre propos va donc être de reprendre et de prolonger la féconde remarque du grand archéologue, à l'aide d'observations et de documents originaux.

*

Dans le pays de Neuchâtel, les décennies précédant la Réforme de 1530 ont connu, à la suite d'un remarquable effort, le renouvellement de plusieurs édifices religieux, et la construction de quelques nouveaux. À La Sagne, à Saint-Blaise et au Locle, trois des plus beaux clochers du pays s'élèverent au-dessus des porches, à l'extrémité occidentale des nefs. Pour *La Sagne* (planche 8 a), aucune année précise n'est connue, mais une clef de voûte du bas-côté sud de la nef porte la date 1521, et celle de l'abside 1526. Il semble donc que les travaux aient progressé d'ouest en est. Comme la chapelle Saint-Catherine avait été détachée de la paroisse du Locle en 1499, pour devenir autonome, la tour peut dater des premières années du XVI^e siècle. La position de ce clocher-porche dans l'axe de la nef, le moyen appareil utilisé, les deux cordons de pierre et même les corbeaux de la face occidentale percée d'une porte en tiers-point à peine marqué, dont l'arête extérieure est chanfreinée, autorisent cette conclusion. Or, la robustesse des murs et la forme des fenêtres ont fait croire, bien à tort, que l'édifice était roman⁸. Au haut des quatre faces, en effet, apparaissent des baies géminées en plein cintre, dont l'arête extérieure est biseautée: elles retombent sur des colonnettes géminées, dont les chapiteaux et les bases, peu réguliers, ont la forme de tores plus ou moins aplatis et moulurés. Ces dispositions se retrouvent exactement pareilles dans d'autres édifices bien datés.

Ainsi, à *Saint-Blaise* (planche 7 d), en 1516, les représentants de la paroisse passèrent commande d'une tour nouvelle au maître maçon Claude Paton, de Flangebouche (Département du Doubs). Paton devait bâtir des fondations épaisses de sept pieds, donner à l'édifice treize pieds dans œuvre, et dresser une tourelle d'escalier munie d'une fenêtre par étage, et de deux portes. Le clocher aurait des retraits et, à l'étage supérieur, quatre fenêtres larges de huit pieds et hautes de dix (proportions exactement réalisées), divisées chacune par deux piles. Les dispositions prises pour le portail ne furent pas appliquées à la lettre. Les paroissiens, renonçant à voûter la nef, se contentèrent d'assurer les liaisons avec la tour. Un contrat de 1517 permit d'achever la tourelle, et un marché de 1519, avec maître Bonmert dit Tissot, de Fribourg, prépara l'érection du toit et de sa flèche aiguë⁹. Sensiblement plus importante que celle de *La Sagne*, la tour de *Saint-Blaise*, entièrement en pierre de taille jaune, de moyen appareil, a trois étages légèrement en retrait l'un sur l'autre. À la partie supérieure, au-dessus d'un cordon taillé en renvoi d'eau, sont percées les baies géminées, une par face, retombant sur les habituelles colonnettes doubles, et ayant l'arête extérieure biseautée. L'innovation, visible de deux côtés seulement, est la tourelle d'escalier, un étroit cylindre coiffé d'un cône creux de pierre. Comme le clocher repose sur quatre piles reliées à la base par d'épais arcs en tiers-point, le porche, couvert d'une voûte octopartite percée d'un oculus, est en quelque sorte intégré à l'extrémité occidentale de la nef et à ses étroits bas-côtés voûtés d'ogives. Le portail en plein cintre, à l'ouest, est en roc gris; quatre tores concentriques ayant des méplats retombent sur des bases polygonales recoupées de bagues. Un renvoi d'eau épousant leur forme sert d'appui à deux

⁷ J.-R. Rahn, «Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz», p. 197, en note.

⁸ H. Perregaux, «Le temple de La Sagne», notamment, p. 22-25. *Musée neuchâtelois*, 1953, p. 65-105, notamment p. 72.

⁹ G.-A. Matile, «Musée historique de Neuchâtel et Valangin», t. I, p. 113-116. Dr. O. Clottu, «Histoire de Saint-Blaise», p. 3-23.

moulures qui dessinent une accolade. Dans cet espèce de gâble plaqué au mur, une console a pour décor une grappe, des feuilles de vigne et un personnage; une dizaine de feuilles épineuses, ramassées sur elles-mêmes comme des coquillages, ponctuent la belle courbe du renvoi d'eau. La date 1516 gravée au-dessus du portail et le décor établissent, sans conteste, la parfaite concordance des textes et de la construction.

Quelques années plus tard, le «moutier» du *Locle* (planche 8b) faisait peau neuve. Dès Pâques 1520, le curé et ses paroissiens commencèrent à extraire le roc et de la pierre franche, puis conclurent un marché de construction avec Claude Paton, déjà cité. Le maître s'engageait à bâti la tour et la tourelle d'escalier au prix de 3 écus le pied. Les travaux débutèrent le 2 janvier 1521, et la première pierre fut posée le 29 avril. Sans qu'on sache pourquoi, Guillemette de Vergy, dame de Valangin, quitta Le Locle la veille de la cérémonie à laquelle elle voulait pourtant associer son nom. Paton mourut en 1525, avant la fin des travaux. La tour fut achevée le 6 octobre 1525 par Pierre Dard, du Bizot, et Othenin Ballanche, du Val-de-Morteau, qui se firent payer leurs services notamment plus cher: 4 écus et 3 testons par pied¹⁰. De belles proportions, ce clocher doté des mêmes éléments que celui de Saint-Blaise en diffère néanmoins d'aspect. Plus trapu et monumental, il est divisé horizontalement par trois cordons et renforcé aux angles par des contreforts talutés de deux étages. Tout est mis en valeur par la qualité d'un moyen appareil très blanc. Au nord, la tourelle cylindrique d'escalier s'arrête à l'étage des cloches, lui-même en léger retrait; à l'ouest, le portail en tiers-point, garni de trois voussures retombant sur des bases polygonales, est fermé par un tympan où des consoles pouvaient soutenir des statues, alors que deux portes quadrangulaires moulurées sont séparées par un trumeau. L'encadrement extérieur du portail est formé d'un rectangle dont se détachent deux pinacles et une sorte de pointe d'accolade aux lignes cassées, garnies de feuilles épineuses, comme à Saint-Blaise. Deux autres portes en tiers-point existent au nord et au midi. A l'étage des cloches apparaissent les ordinaires baies géminées en plein cintre, dont l'arête est biseautée, et qui sont garnies de deux colonnettes polygonales. Autour d'un oculus, des arcs d'ogives dessinant une étoile à quatre pointes couvrent le porche.

Plus modeste, le clocher de l'ancienne église désaffectée des *Brenets* appartient néanmoins au même type. Servant de porche, il est percé de trois arcs en plein cintre à la base, d'étroites baies quadrangulaires au premier étage, de fenêtres géminées retombant sur des colonnettes intermédiaires surmontées d'abaques, au second, enfin d'une large ouverture en plein cintre au-dessus de la corniche, au midi. La partie supérieure a été exhaussée en deux fois, la première peut-être encore au XVI^e siècle, et la seconde de 1 m 80, en 1835. A part cela, tout le reste de l'édifice a été bâti en 1511-1512, comme en témoigne un marché de construction ascendant à 485 livres, conclu entre Claude d'Arberg, seigneur de Valangin, et maître Guillemin Mathiot, demeurant à Boudry. La nef devait avoir 52 pieds de long et 26 de large, le chœur 20 pieds de côté, et la tour, sur deux piliers et trois arcs doubleaux, 40 pieds de haut (le niveau du cordon) et quatre fenêtres munies d'un meneau¹¹.

Deux autres clochers, comme certains de leurs prédécesseurs romans, s'élèverent entre le chœur et la nef. Le plus bel exemple se trouve à *Valangin*, où Claude d'Arberg et Guillemette de Vergy, sa femme, fondèrent devant le bourg une église collégiale dédiée à Saint-Pierre. L'évêque de Lausanne, Aymon de Montfaucon, accorda le certificat de dédicace en 1505, constatant que l'édifice était bien bâti et doté de quatre autels. Au-dessus des quatre arcs en tiers-point de la croisée du transept, se dresse un puissant clocher. Quatre baies géminées ayant deux colonnettes éclairent l'étage supérieur détaché par un cordon. La tourelle d'escalier, au nord-ouest, date de la restau-

¹⁰ Bibliothèque du Locle. Recueil de copies, fol. 334. *Jonas Boyve*, «Annales historiques», t. II, p. 252-253. *F.-A.-M. Jeanneret*, «Etrennes historiques pour 1862», p. 121. La flèche de la tour a été refaite, exhaussée, couverte de fer blanc en place de bardeaux et munie de quatre cadans d'horloge par les «architectes» Jacob Monnin et Abraham Huguenin, en 1711. *Musée neuchâtelois*, 1876, p. 45-46.

¹¹ Archives de l'Etat, K 11, No 25, 1511. *Musée neuchâtelois*, 1946, p. 52.

ration de 1841, année où le raccourcissement de la nef substitua un fallacieux plan en forme de croix grecque à l'ancien et très ordinaire plan en forme de croix latine¹².

A Auvernier, aucune date précise ne peut être donnée au clocher rectangulaire qui se dresse sur la partie occidentale du chœur de 1477, à côté de la nef¹³. Il paraît être en tout cas du XVI^e siècle, et remonte peut-être aux transformations de 1598, à en juger par l'allure des baies géminées, typique par le biseau de leur arête et le style indéfinissable des colonnettes.

*

Loin de s'éteindre, le goût des Neuchâtelois pour les clochers dérivés d'un type roman s'accentua pendant le traditionnaliste XVII^e siècle. A cette époque, les maçons autochtones, vivant pour une part des recettes acquises, se substituèrent définitivement aux maîtres venus de Franche-Comté.

Modeste agglomération qui ne sera constituée en paroisse et en commune que vingt ans plus tard, *La Brévine*, dite alors Chaux-des-Taillères, fit bâtir un temple en 1604, pour obvier aux pénibles trajets qu'un déplacement jusqu'au Locle imposait aux fidèles. Aucune autorisation ne fut demandée au Conseil d'Etat; seul, le châtelain du Val-de-Travers se trouva averti de l'initiative d'une population alors très isolée. En dépit de la date 1604 figurant deux fois sur la tour, celle-ci et le temple ne durent pas être achevés si tôt, à en juger par un arrangement de 1610 avec les frères Daniel, Pierre, David et Jacob Choupartet, maîtres maçons, qui reçurent alors des restes de bois. Le premier et son frère David Jacot s'engagèrent à crépir les murs de l'église et le rez-de-chaussée de la tour¹⁴. Celle-ci, malgré sa modestie, s'est inspirée du clocher du Locle comme le prouvent ses contreforts occidentaux ayant deux ressauts. Le moyen appareil a des lits de hauteur inégale. Trois cordons talutés soulignent les étages marqués aussi par deux retraits. Une corniche couronne le sommet de la tour et des baies jumelles en plein cintre ont des piliers intermédiaires anguleux, moulurés comme des colonnettes. La porte n'est pas dans l'axe de la nef, mais au midi, sans doute pour tenir compte des vents et du climat rigoureux.

Bien que contemporain, le clocher du temple de Bevaix est conçu différemment. L'église primitive de ce village se trouvait, en effet, au lieu-dit l'Abbaye, où avait été fondé un prieuré en 998. Comme elle tombait en ruines à la fin du XVI^e siècle, elle ne fut pas réparée sur place, mais reconstruite au village sur un terrain acheté dans ce but. Dès 1601, le Conseil d'Etat autorisa les gens de Bevaix à prendre la pierre de l'ancien édifice pour bâtir le nouveau¹⁵. On ne sait rien des maçons qui entreprirent l'ouvrage. Seule la date 1605 sur un écu coiffant une baie en accolade confirme la réalité des faits. A l'intérieur de la nef, deux piliers et des arcs, masqués aujourd'hui par des galandages, supportent la tour. La paroi ouest du clocher se confond avec la façade occidentale de l'église. Les moulures et la frise de palmettes très rustique de la porte romane, percée à la base, sont empruntées à l'ancien prieuré. Sous le toit, un cavet remplace l'arête de trois hautes baies géminées retombant sur de minces piliers intérieurs et sur des colonnettes; deux sont dotées de chapiteaux cubiques et une troisième, octogonale, est coiffée d'un chapiteau à volutes, assurément un remploi d'époque romane.

Quelques années plus tard, la commune de Cortaillod commandait aux maîtres maçons Pierre Roulet et Guillaume Simoine, connus par leurs travaux à Neuchâtel, un clocher (planche 8c) mesurant huit pieds sur neuf dans œuvre, percé d'un portail, de petites ouvertures et de deux fenêtres sur chaque face. Tout fut exécuté dans le délai prévu d'un an, mais un accroissement

¹² Archives de l'Etat, P 8, N° 22, 1^{er} juin 1505. G.-A. Matile, «Histoire de la Seigneurie de Valangin», p. 221-225. Jonas Boyve, «Annales historiques», t. II, p. 200-201. Musée neuchâtelois, 1959, p. 129-140.

¹³ Musée neuchâtelois, 1930, p. 96-106. Les gens d'Auvernier furent autorisés à prendre des pierres (notamment pour des fenêtres) au prieuré de Bevaix, en ruines.

¹⁴ Manuel du Conseil d'Etat, vol. 5, fol. 292 v., 1604. David Sandoz, minut., 12 fév., 8 déc. 1610.

¹⁵ Manuel du Conseil d'Etat, vol. 3, f. 243 v., 1583; vol. 5, f. 209, 1601; f. 210, 1602; f. 278 v., 1604. Musée neuchâtelois, 1958, p. 52-60.

d'ouvrage exigea des indemnités aux deux associés homonymes Balthazar Jeanjaquet, de Couvet, fournisseurs de la pierre¹⁶. Une flèche particulièrement aiguë vint couronner l'édifice clairement daté 1611. C'est un magnifique clocher élancé, dont le moyen appareil très régulier fait penser à celui de la tour de Saint-Blaise, antérieure de cent ans. Les chapiteaux des colonnettes des quatre baies géminées sont cubiques. La porte en tiers-point, encadrée de colonnettes à bases prismatiques, est peut-être un souvenir de la première chapelle, de 1505, sinon elle serait nettement archaïque.

A Travers, seule la date 1632 sur une petite fenêtre en plein cintre du premier étage permet de situer le clocher dans le temps. Au midi, la porte en plein cintre, encadrée de pilastres supportant un fronton brisé percé d'un œil-de-bœuf, et des pointes de diamant sur les impostes de l'arc, est bien du XVII^e siècle. Après un retrait, quatre baies géminées sans moulures retombant sur des colonnettes percent les quatre faces. Comme le prouvent d'anciennes estampes, l'étage supérieur doté de triplets a été construit de toutes pièces après l'incendie qui détruisit la flèche, en 1865¹⁷. La tour amincie par quatre retraits fut ainsi exhaussée de 5 m 75.

Les habitants de Savagnier reconstruisirent la nef de leur chapelle, en 1652, soit un an après le clocher (planche 9b), comme en témoignent les dates sculptées au-dessus des portes, et des marchés de construction. Dès 1650, les gouverneurs de la générale commune du Grand et du Petit-Savagnier s'entendirent avec les maîtres maçons David et Pierre Savoie, ainsi qu'avec Jean et David, fils de feu Jean Claude-Maire, des Brenets, « pour bastir, lever et dresser, moyennant la grâce de Dieu, l'église dudit lieu avec la tour ». Celle-ci, haute de 40 pieds et divisée par trois retraits talutés, aurait quatre fenêtrages à la partie supérieure, deux contreforts, une porte à l'ouest et une autre pour accéder à la galerie; un arc s'ouvrirait en direction de la nef, longue de 40 pieds et large de 30, percée d'une porte et de quatre fenêtres «en pierre rossette», une variété de calcaire jaune. Fait remarquable pour un temple réformé, il était prévu un *chansey*, c'est-à-dire un chœur de 26 pieds de côté et 20 pieds de haut, voûté d'ogives et éclairé par trois fenêtres. Le prix de la construction était arrêté à 1500 livres faibles, six muids d'orge, trois de froment et un demi de pois. Un supplément de 100 livres permit d'exhausser la tour de 5 pieds. Les maîtres charpentiers du village, Joab Matthey et son fils Jonas, se chargèrent du beffroi des cloches, de la flèche et de la grue, pour 300 livres. Le carrier Jean Girard, de Saint-Martin, fournit la «pierre rossette» de la voûte et des fenêtres du chœur divisées par un pilier (meneau); Abraham Bourquin, charpentier, exécuta la charpente du toit et les bancs de l'église. A peu de chose près, les dimensions prévues et ces dispositions ont été exécutées dans les délais¹⁸. Décapé lors de la dernière restauration en 1953, le clocher montre maintenant les quatre retraits qui affinent sa silhouette, et les angles en pierre de taille raidissant les murs de moellons régulièrement disposés. Deux contreforts, à l'ouest, une porte en anse de panier et deux petites baies, au midi, puis deux étages de quatre fenêtres géminées, ayant des colonnettes munies de bases et de chapiteaux très dissemblables, constituent les percements de ce beau clocher. Sa conception est au fond assez conservatrice, mais certes moins archaïque que le chœur, sans aucune nécessité pour le culte réformé. Comme à Bevaix, en 1605, à Boudry, en 1645, et à Saint-Aubin en 1637, cette partie de l'église était visiblement nécessaire à l'idée que les fidèles se faisaient traditionnellement de la maison de Dieu.

Très ancien centre spirituel et administratif du Val-de-Travers, Môtiers se vit dans l'obligation de reconstruire, en l'espace de dix ans, le clocher et le chœur de son église. Dans les deux cas, les communes de la paroisse firent appel au remarquable architecte et maître maçon Jonas Favre, qui s'était distingué déjà à Neuchâtel et dans la région. Démoli en raison de sa vétusté, le clocher sans doute roman, qui se dressait à l'ouest de l'église désaffectée du prieuré Saint-Pierre, fut remplacé par une nouvelle tour élevée à quelque 25 m plus au nord, contre la face occidentale de l'église paroissiale. Pierre Tissot et Abraham Jeanjaquet, les maîtres maçons chargés de bâtir la

¹⁶ Archives de Cortaillod, FF 5/7, No 27, 1610; Nos 28 et 34, 1611.

¹⁷ Charles-Edouard Calame, Travers. Lithographie, vers 1840. Le véritable messager boiteux de Neuchâtel, pour 1867.

¹⁸ David Girard, notaire, 10^e minut., 16 juin, 18 déc. 1650; 11^e minut., 24 fév., 21 juil., 29 oct., 12 déc. 1651.

tour datée 1669, eurent quelques difficultés à réaliser le plan. De l'œuvre des charpentiers Isaac Matthey, Jean Borel et David Perrenoud, il ne reste que le beffroi des cloches, la flèche de bois, incendiée par la foudre en 1869, ayant été reconstruite en pierre¹⁹. Massif dans son bel appareil régulier de roc divisé par deux cordons, où apparaît une curieuse asymétrie des ouvertures, le clocher est plus moderne que ses pairs: un fronton courbe surmonte la porte au midi; les baies cintrées du couronnement sont munies de meneaux et d'un réseau enserrant des lobes. Si la masse paraît encore romane, les détails ne le sont plus du tout. Vu sa singularité, il vaut la peine de signaler aussi l'abside polygonale, datée 1679, rebâtie cette année-là dans le style gothique sur les plans de Jonas Favre; elle se substituait à une abside analogue, élevée en 1486 à la place d'un chevet semi-circulaire de l'époque romane. Une fois encore se manifestait la force de l'esprit traditionnaliste.

Deux clochers absolument contemporains du Val-de-Ruz, sur l'édification desquels nous n'avons presque rien trouvé, sont datés 1686. A Chézard-Saint-Martin, les paroissiens ayant commencé par rebâtir la nef, dont la porte sud est datée 1684, passèrent deux ans après au clocher, dont l'appareil de roc d'assez grand format est barré par quatre retraits successifs et par la ligne oblique d'un escalier de 1755 (planche 9a). Une porte en plein cintre, dans l'axe de la nef, à l'ouest, a des arêtes vives. Au sommet de la tour, les quatre baies géminées, dont l'encadrement est biseauté, sont divisées par les traditionnelles colonnettes, de pierre jaune; des espèces d'anneaux servent de chapiteaux et les bases sont irrégulières.

A Fontaines, le temple reconstruit avant 1530 avait été couvert de croisées d'ogives assez maladroites, dont les arcs sont moulurés de deux cavets. La Réforme interrompit les travaux financés par Louis Collomb, abbé de Fontaine-André, et empêcha l'érection d'un clocher de pierre. Cette imperfection fut réparée en 1686, comme en témoignent le pasteur du lieu et annaliste Jonas Boyve, et une date gravée. D'une contestation avec la commune des Hauts-Geneveys, il ressort que les maîtres maçons Daniel Dumont et Jacques Montandon exploitèrent la pierre nécessaire à l'exhaussement. Sans doute furent-ils aussi les auteurs de la construction²⁰. Ce clocher a la particularité d'être édifié sur les arcs doubleaux de pierre jaune délimitant un carré au centre de l'édifice, entre le chœur, la nef et deux étroites chapelles latérales. Le gros appareil de roc gris est creusé de cupules pour le levage des blocs. Sous de larges linteaux de pierre, les fenêtres géminées ont des colonnettes fuselées et des chapiteaux cubiques. Au nord, une tourelle d'escalier en maçonnerie assure l'accès du clocher.

Toujours dans la même région, l'ancienne église de Dombresson fut remplacée par un nouveau temple, aux frais des communes de la paroisse, Dombresson, Villiers, le Pâquier et Savagnier, de 1696 à 1698. Des plans avaient été demandés à l'architecte Jonas Favre, mort en janvier 1694, avant le début des travaux. La parenté avec les dispositions générales du Temple-du-Bas, à Neuchâtel, conçu en 1695 et réalisé en 1696, est frappante²¹. La façade occidentale rappelle néanmoins celle du temple de Serrières, transformé par Jonas Favre, en 1666. En effet, le bas de la face ouest du clocher se confond avec la façade occidentale de l'église, construite en moyen appareil très régulier, et coiffée d'un berceau de bois. Si les cadans d'horloge aveuglent en partie les baies géminées, elles restent bien visibles au nord et à l'est, tranchées à vif dans les murs en maçonnerie. Les colonnettes intermédiaires ont des chapiteaux cubiques; une sorte de coussinet trapézoïdal les relie à l'épaisseur du mur.

*

Tout comme le siècle précédent, le XVIII^e reste fidèle, dans une large mesure, au type de clochers à baies «romanes». Le premier exemple en date – partiel – apparaît à l'église de Boudevilliers.

¹⁹ J. Courvoisier, «Le temple de Môtiers-Boveresse», 1961.

²⁰ Jonas Boyve, «Annales historiques», t. II, p. 312–313; t. IV, p. 256, 260. Archives de l'Etat, Registre civil de Valangin, 28 sept., 12 déc. 1685.

²¹ Ed. Quartier-la-Tente, «Le canton de Neuchâtel, district du Val-de-Ruz», p. 249–250. «Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel», t. I, p. 122.

Afin de prévenir une ruine totale de la tour qui paraît être du XVII^e siècle, la commune décida de suivre le projet de réparation produit par maître Isaac-Pierre Billiat, originaire de Brot-Dessous, puis elle conclut un marché d'exécution avec ce maçon. Les gouverneurs empruntèrent la grue des Quatre Ministraux de Neuchâtel, « pour lever de grands quartiers de pierre de taille pour la réédification de la tour du côté de vent ». L'engin fut amené par charroi de bœufs. De mai à août 1727, Billiat exécuta son ouvrage, garanti six ans. Tôt après, il fut encore chargé de poser un cadran d'horloge en calcaire jaune d'Hauterive, à l'ouest, puis de refaire le mur occidental et l'angle sud de la nef, en pierre de taille. La charpente du toit fut rebâtie à la même époque²². Comme le prévoyaient parfois les marchés anciens, la face occidentale se trouva désormais construite en appareil plus soigné, pour résister au vent d'ouest qui chasse la pluie. La face sud, formée de lits de pierre moins réguliers, séparés par de gros joints, est percée de quatre vraies meurtrières largement ébrasées à l'intérieur. Les quatre baies géminées de l'étage supérieur, en pierre jaune, ont des arêtes chanfreinées et des colonnettes – une polygonale – munies de chapiteaux annelés et de cylindres en guise de bases. Ce clocher ne sert pas d'entrée à l'église et se dresse devant la moitié nord de la façade ouest. Impossible de savoir s'il avait une porte vers l'extérieur, avant 1727. Un arc ouvert en direction de la nef sert simplement d'accès à la galerie.

La tour du charmant temple de *Fenin*, très ramassée, donne une particulière impression d'archaïsme (planche 8d). Très tardive, pourtant, elle porte la date 1736 et les initiales des gouverneurs communaux de l'époque: David Dessouslavay, Henri Lorimier et Jean Dessaules. Les maçons Jonas-Pierre Petitpierre, Joseph Perrenoud, David Borel et Daniel Jeanneret l'ont édifiée entre juin et septembre 1736, à l'emplacement de la vieille tour qu'ils devaient démolir. Le marché porte que l'édifice aurait 17 pieds de côté à la base, un rez-de-chaussée en pierre de taille, haut de 15 pieds, et deux étages de maçonnerie, de 11 pieds chacun, corniches, angles et encadrements de baies devant être en pierre de taille, selon le plan fourni²³. Marquée par deux retraits prononcés, la tour a son rez-de-chaussée en moyen appareil de roc; les étages sont faits de moellons de pierre jaune et de calcaire gris. Une baie rectangulaire surmonte la porte cintrée, alors que les quatre grandes fenêtres de l'étage des cloches sont en plein cintre, comme à Serrières.

Tout autre est le clocher de *Peseux* (planche 9c), dont le moyen appareil de roc clair souligne la robustesse non dénuée d'élégance. Deux retraits affinent sa silhouette agrémentée d'une touche Louis XV, grâce aux quatre frontons circulaires achevés par des contrecourbes abritant les cadrans de l'horloge. La date 1737 est bien en vue sur le panneau de pierre jaune surmontant la porte, et au-dessus des fenêtres géminées découpées dans le mur et séparées par des colonnettes à peine moulurées. Deux étroites baies assurant l'éclairage de l'escalier complètent l'illusion qui donne au corps de la tour une allure du XVI^e siècle. C'est le menuisier Jacob Robert, membre de la Cour de justice du Locle, fixé à Corcelles, qui procura la maquette de la tour. L'exécution fut remise au maçon Abraham Matthey, auteur du plan des frontons. Les maîtres charpentiers Frédéric Menoud dit Gendre et Jean-Jacques Biolley, de Neuchâtel et de Serrières, s'associèrent pour exécuter la flèche et la grue nécessaire au travail. La pierre de fondation fut posée le 10 avril 1737; le 6 septembre déjà, on dressait la flèche parée d'un bouquet par les jeunes gens du village²⁴.

Pour leur nouveau temple, les habitants de *Rochefort* n'hésitèrent pas à faire bâtir un clocher traditionnel. Avant même d'être autorisée à collecter dans toute la principauté, pour réunir les fonds nécessaires, la commune s'adressa, en 1747, à « Abraham Bovet, de Fleurier, architecte de profession», pour examiner l'église de *La Chaux-du-Milieu*, puis dresser un plan et une élévation. Rien ne se fit néanmoins dans l'immédiat. Un marché de construction fut passé seulement le 28 septembre 1753 avec Henri Matthey, maître maçon, du Locle, demeurant à Peseux. « Pour ce

²² Archives de Boudevilliers, BB 3, N° 1, f. 59 v., 1726; f. 61 v., 62, 1727. « Nouvelles étrennes neuchâteloises », 1926, p. 93-III.

²³ Jonas-Pierre Dessaules, notaire, 2^e minut., 29 mai, 18 juin 1736. *Musée neuchâtelois*, 1924, p. 89.

²⁴ Archives de Peseux, EE 1, No 72, 1736-1737.

qui est de la tour, dit l'article 9, elle sera dans l'église, de la largeur du plan, posée sur deux piliers de pierre qui auront 4 pieds en quarré pour le premier étage, et dès là en diminuant à proportion, avec trois arcades d'une hauteur convenable, et ladite tour élevée à proportion de l'édifice, comme il conviendra, où il y aura 4 fenestre vis à vis des cloches.» Ainsi, le plan prévoyait une construction analogue à celle existant à Bevaix, ou à Saint-Blaise. Pour des raisons qui nous échappent, cet article ne fut pas réalisé comme prévu: le clocher s'éleva extérieurement, contre le pignon nord de l'édifice. Les cousins Jean-Frédéric et Daniel Pétremand, maîtres charpentiers, exécutèrent sans tarder les planchers et la plateforme de la tour, puis les étoiles et la charpente de la flèche, de sorte que le gros œuvre fut achevé en 1754, et le reste en 1755, sauf deux cadrans d'horloge en pierre de la Favarge, ajoutés en 1802 par Jean-Frédéric Dubois²⁵. La restauration de 1904, en décapant les murs, a fait apparaître les assises très régulières de la maçonnerie et les blocs des chaînes d'angle. De vraies petites meurtrières éclairent l'intérieur, alors qu'au-dessus des cadrans d'horloge, quatre baies géminées, vigoureusement taillées, donnent un aspect vénérable à l'édifice. La porte n'est pas dans l'axe de la nef, mais à l'abri du vent d'ouest.

Plus tardif encore – il est daté 1775 – le clocher du temple de Cernier s'adapte harmonieusement à la nef partiellement rebâtie au début du XVI^e siècle. Après entente, les communes de Cernier, de Chézard et de Fontainemelon décidèrent la démolition de la vieille tour, et la construction d'une nouvelle sur les plans de maître Jacques Borel, un maçon très actif à Neuchâtel. Les entrepreneurs du travail furent Daniel Jeanneret-dit-Grosjean et les frères Béguidot répondant aux surnoms de la Jeunesse et Franc-Cœur, fort évocateurs du compagnonnage de France. Abraham Soguel-dit-Picard, Abraham-Henri Quinche et Jean-Pierre Junet se chargèrent des travaux de charpente pour la flèche et le beffroi des cloches. Les travaux se prolongèrent jusqu'à 1776, année de la pose d'un pommeau d'étain et du *poulet* (coq). Le fameux ami de Jean-Jacques Rousseau, Pierre-Alexandre DuPeyrou, fut assez aimable pour prêter les tuiles qui faisaient défaut. Le compte de cette construction atteignit 1174 écus petits et un batz, outre les prestations gratuites des paroissiens, estimées à 259 écus²⁶. Le moyen appareil de roc blanc, ponctué de boules facilitant le levage, est très régulier. Un boudin mouluré sépare le rez-de-chaussée du premier étage un peu en retrait, alors qu'un simple bandeau ceinture la naissance du second étage encore plus en retrait et percé de quatre baies géminées. Colonnettes légèrement fuselées, bases et chapiteaux où paraît parfois un timide quart de cercle n'ont pas de style, mais le décor est soigné au midi. Une palme anime la haute console servant de clef à la porte cintrée, surmontée d'un panneau aux initiales des gouverneurs; plus haut, un cartouche porte un cœur sur une guirlande, alors que des palmes figurent encore sur la pierre polygonale surmontant la colonnette de la fenêtre supérieure.

*

A côté de celui de Cernier, le clocher d'*Engillon* (planche 9d) paraît modeste, malgré le soin avec lequel il a été bâti en 1803, comme en témoignent deux inscriptions agrémentées des initiales des gouverneurs du lieu. Il remplaçait une tour de bois dressée sur la charpente de la nef²⁷. Tout en pierre de roc, de moyen appareil, le nouveau clocher est divisé en trois parts égales par des cordons ornés d'une doucine; un décrochement souligne la présence des pilastres des angles, en faible relief. Portes et baies ont aussi leur encadrement en légère saillie; l'effet n'est guère heureux pour les fenêtres géminées de l'étage supérieur où, de surcroît, les chapiteaux et les bases dérivées du type cubique paraissent déformer le profil des arcs.

Le cas de *Bôle*, assez particulier, mérite aussi d'être sommairement analysé. L'architecte Jonas-Louis Reymond exhaussa la tour du temple en 1779, après avoir fourni les plans de l'ouvrage;

²⁵ Archives de Rochefort, Liasse R, N° 1, 13 fév., 1747 et 28 sept. 1753.

²⁶ Archives de l'Etat, Série communes. Cernier, 1774-1777.

²⁷ Musée neuchâtelois, 1925, p. 24.

un dessin de l'époque, inspiré par le clocher de Couvet, prévoyait des baies en plein cintre et un toit à la mode franc-comtoise – non exécuté – dont les arêtes dessinaient des contrecourbes. En 1803, la tour, encore élargie au nord et à l'est, puis exhaussée par les maîtres maçons Moïse Giroud et Abraham-Frédéric Landry reçut son apparence actuelle²⁸. Malgré ses murs en maçonnerie, ses pilastres en pierre de taille aux angles, et ses larges cadans d'horloge bien de leur époque, il conserve à l'étage supérieur des baies triples ou géminées rappelant l'ancien mode de bâtir. Colonnettes et chapiteaux fantaisistes ont néanmoins disparu, pour faire place à des meneaux rectilignes, comme l'encadrement.

Lors de l'exhaussement du clocher de *Lignières*, en 1819, les maçons Thomas et Joseph Fischer ne manquèrent pas d'établir – plutôt que de reprendre – trois baies géminées, la face occidentale en pierre de taille restant aveugle, pour mieux résister aux assauts de la pluie et du vent²⁹. Le temple des *Ponts-de-Martel*, bâti sur des plans remaniés par l'intendant Edouard de Sandoz-Rosières, en 1844, a un clocher percé de baies géminées en plein cintre, de trois côtés. Les meneaux fort simples ne sont pas moulurés. L'année précédente, le même architecte avait dessiné des baies géminées en tiers-point pour le Temple allemand construit au *Locle*. Ces deux clochers, l'un en pierre de taille, l'autre en maçonnerie témoignent donc d'une tradition vivace³⁰. Si grande était l'habitude, qu'en 1861 encore, François Sudan, auteur de la tour du temple de *Noiraigue* perça des baies géminées de forme anguleuse à vrai dire peu heureuse. La froideur et la raideur de cette réalisation sont dues peut-être à l'emploi massif du granit extrait des blocs erratiques du voisinage. Le plus étonnant pastiche, réussi, est le clocher de *Fontainemelon*, bâti en 1902 sur les plans des architectes Ernest Prince et Jean Béguin, de Neuchâtel. L'appareil rustique, les hautes baies des étages inférieurs et le cadran solaire enlèvent à l'ouvrage tout ce qu'il y aurait de trop servile, sans altérer la parenté avec les modèles du voisinage.

*

Certes, d'autres localités du pays de Neuchâtel ont des clochers marqués par les habitudes anciennes, pour ne citer que *La Chaux-de-Fonds*, *Couvet* ou *Saint-Aubin*. Dans ces trois cas, néanmoins, et dans quelques autres, l'écart et les variantes sur le type envisagé prédomine³¹. L'église de Môtiers comprise dans notre revue, tout en échappant à la norme, met cependant en évidence l'extraordinaire persistance et le respect des habitudes séculaires. Bien que les spécialistes ne se laissent point prendre au petit problème posé par les fenêtres géminées, en plein cintre, de nos clochers, il a paru convenable de prévenir les amateurs toujours plus nombreux, et de fournir des points de comparaison sûrs à ceux qui savent en tirer des conclusions plus générales.

²⁸ Archives de Bôle, Registre 12, p. 14–16, 1779–1780; p. 110–118, 1803. Registre 32, 1803.

²⁹ Archives de Lignières, Comptes pour 1819.

³⁰ Archives de l'Etat, Série cultes, Les Ponts 10 janv., 21 fév. 1844. Le Locle, 14 janv. 1843.

³¹ Voir notamment les dessins de : O. Huguenin, «Les clochers neuchâtelois», 1891, et Ed. Quartier-la-Tente, «Les édifices religieux du canton de Neuchâtel», 1914.

TABLEAU DES PRINCIPAUX CLOCHERS DÉCRITS

Date	Lieu	Dimensions des côtés ¹	Hauteur ²	Emplacement
Roman	Cressier	5 m 40×4 m 30	15 m 75	Au sud du chœur
Roman	Corcelles	3 m 75×3 m 75	16 m	Entre nef et chœur
Roman	Serrières	3 m 25×2 m 90	14 m 75	Mur ouest dans la façade ouest
XIII ^e S.	Neuchâtel	5 m 40×5 m 40	19 ou 25 m	Sur le collatéral sud du chœur
1500?	Les Verrières	4 m 35×4 m 15	16 m 25	A l'ouest ³
XIV/XVI ^e s.	Cornaux	7 m 35×6 m 40	13 m 25	Sur le chœur

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Dimensions des côtés</i>	<i>Hauteur</i>	<i>Emplacement</i>
Vers 1500	La Sagne	6 m 65 × 6 m 65	19 m	A l'ouest ³
1516-17	Saint-Blaise	7 m × 7 m	25 m 25	A l'ouest ³
1521-25	Le Locle	9 m 50 × 9 m 50	25	A l'ouest ³
1511-12	Les Brenets	5 m 60 × 5 m 35	17 (12 m au cordon)	A l'ouest ³
1505	Valangin	6 m 80 × 6 m 40	21	Sur la croisée
Fin? XVI ^e s.	Auvernier	6 m × 3 m 75	18 m 50	Entre nef et chœur
1604	La Brévine	5 m 85 × 5 m 70	15	A l'ouest ³
1605	Bevaix	5 m × 5 m	13 m 50	Mur ouest dans la façade ouest
1611	Cortaillod	4 m 20 × 3 m 90	15 m	A l'ouest ³
1632	Travers	7 m × 6 m 75	16 m 50 ancien 22 m 25 actuel	A l'ouest ³
1651	Savagnier	5 m 20 × 5 m 20	17 m	A l'ouest ³
1669	Môtiers	7 m 20 × 6 m 90	20 m (sans corniche)	A l'ouest ³
1686	Fontaines	6 m 50 × 6 m 15	17 m 50	Sur la croisée
1686	Saint-Martin	5 m 65 × 5 m 65	17 m 50	A l'ouest ³
1697	Dombresson	5 m × 4 m 75	16 m 25	Mur ouest dans la façade ouest
XVII ^e et 1727	Boudevilliers	5 m 15 × 4 m 30	15 m	A l'ouest ³
1736	Fenin	4 m 75 × 4 m 75	12 m	Au midi ³
1737	Peseux	6 m × 6 m	21 m (frontons compris)	A l'est ³
1754	Rochefort	4 m 60 × 4 m 40	15 m	Au nord ³
1775	Cernier	5 m 75 × 5 m 75	15 m	A l'ouest ³
1803	Engollon	4 m 70 × 4 m 70	12 m	A l'ouest ³
1779/1803	Bôle	6 m 40 × 6 m 10	15 m	A l'est ³

¹ Dimension maximum

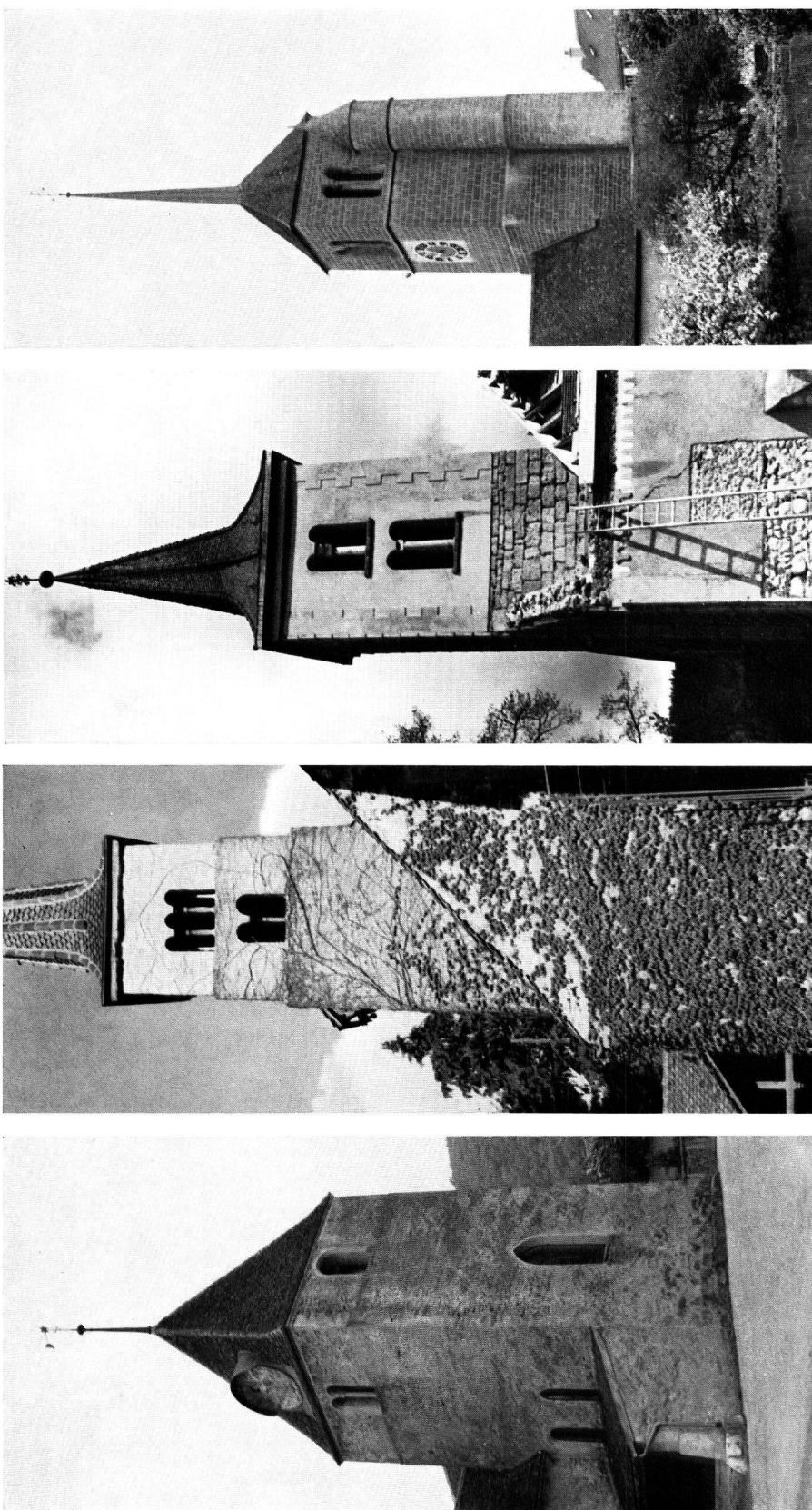
² Sans le toit

³ ...de la nef, en hors d'œuvre.

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

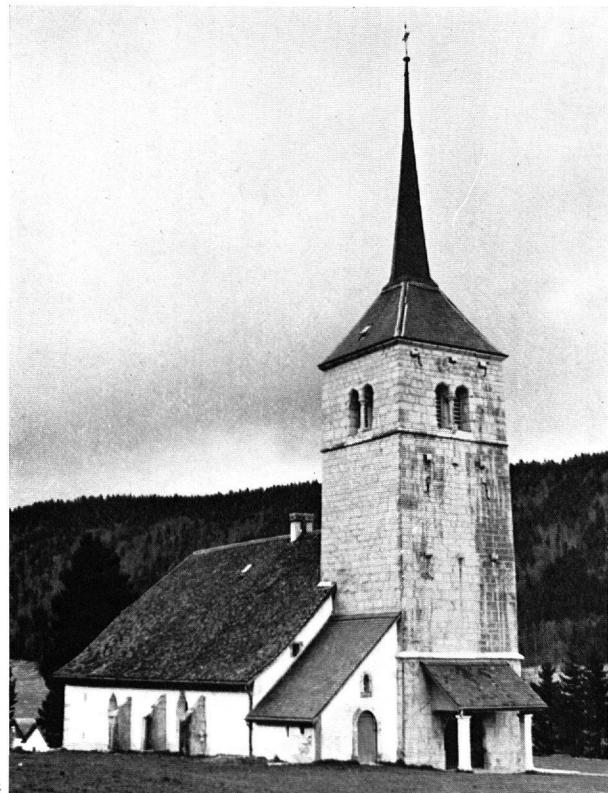
Planches 7-9: photographies de l'auteur.

Fig. 1: croquis de l'auteur.

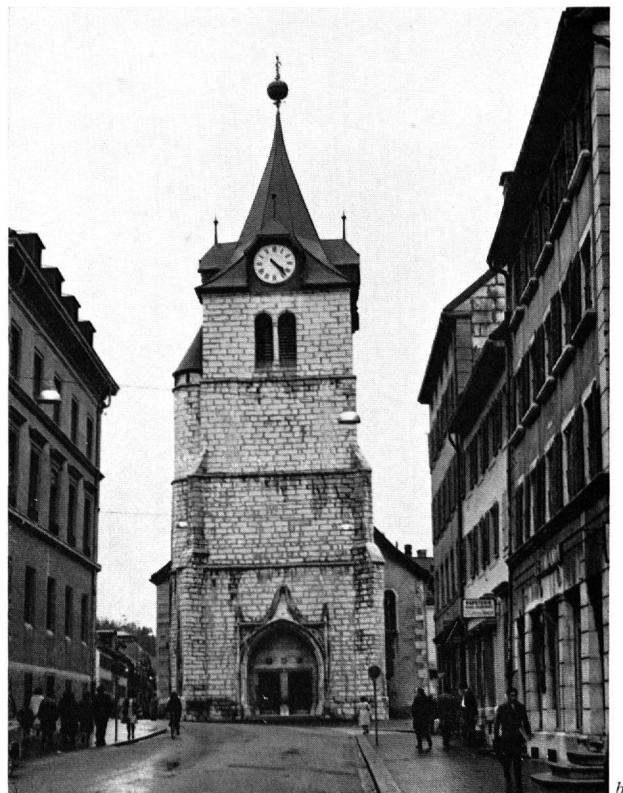


a-d Clochers neuchâtelois. — a Cornaux (XIV^e et XVI^e siècles). — b Corcelles (roman). — c Les Verrières (1500 ? En cours de restauration). — d Saint-Blaise (1516-1517).

J. COURVOISIER: SUR LA PERSISTANCE DES CLOCHERS «ROMANS» EN PAYS DE NEUCHATEL.



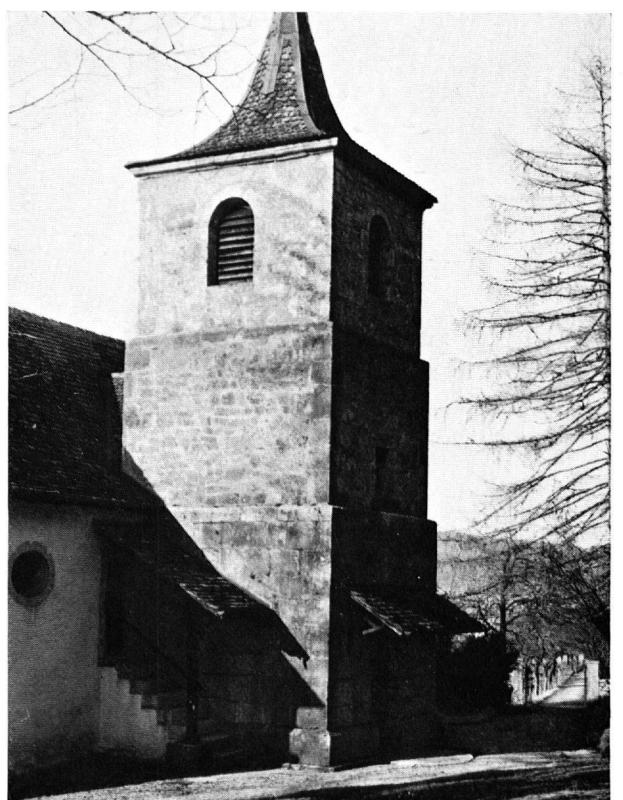
a



b



c



d

a-d. Clochers neuchâtelois. — *a* La Sagne (vers 1500). — *b* Le Locle (1521–1525). — *c* Cortaillod (1611). — *d* Fenin (1736).



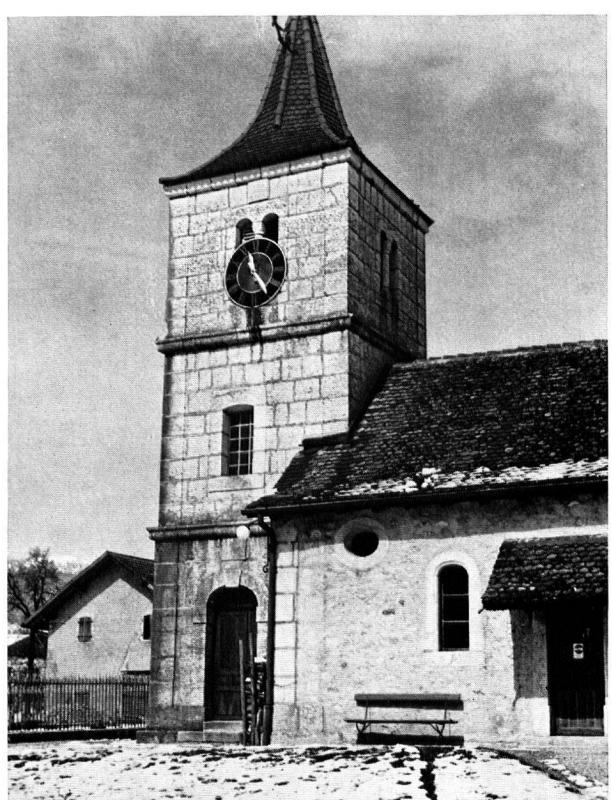
a



b



c



d

a-d. Clochers neuchâtelois. — *a* Chézard-Saint-Martin (1686). — *b* Savagnier (1651). — *c* Peseux (1737). — *d* Engollon (1803).